

## À la une

### Loi Abitbol renforçant la protection des mineurs et l'honorabilité dans le sport : un (petit) pas en attendant le grand saut ?

étude par Ludivine RICHEFEU

*S'insérant dans l'objectif actuel de mieux lutter contre les violences sexuelles dans le sport, la loi du 8 mars 2024 nouvelle soulève néanmoins certaines difficultés quant à sa mise en œuvre, qui mettent en lumière les défis restant à relever pour améliorer la prévention et la répression des violences dans le sport.*



© buritora\_AdobeStock

## Technique

### L'incidence des procédures collectives sur les instances en cours

étude par Méлина BUQUANT

## Jurisprudence

### Revirement de jurisprudence : admission d'une indemnisation par l'ONIAM en complément de la réparation par un professionnel fautif de la perte de chances d'éviter le dommage corporel

note par Laura VITALE  
sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 24 avr. 2024

### Corruption privée et temporalité, un pacte a été payé

note par Théo ROUSSEAU  
sous Cass. crim., 7 mai 2024

## Gazette Spécialisée

### DROIT DES SOCIÉTÉS

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• **Dorothée GALLOIS-COCHET**

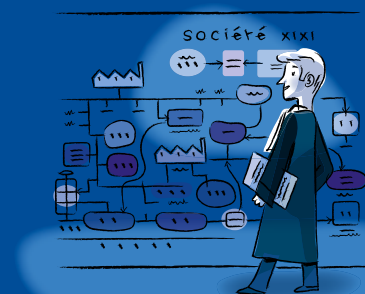
Professeure à l'université Paris Dauphine - PSL

• **Maud LAROCHE**

Professeure à l'université Paris Nanterre

AVEC LA PARTICIPATION DE

Bastien BRIGNON, Matthieu BUCHBERGER, Alexandre DALION, Margaux DEUCHLER, Guillaume GRUNDELER, Jade HUARD, David MANTIENNE, Célia MAYRAN, Guillaume MEZACHE, Claire-Anne MICHEL, Jean-Marc MOULIN, Isabelle PRODHOMME, Mathieu STOCLET, Lucie WATRIN et Anne-Françoise ZATTARA



Vendredi 14 juin 2024

Maison du barreau de Paris  
2 rue de Harlay 75 001 Paris



# LES ATELIERS DE PROCÉDURE CIVILE

Sous la direction scientifique  
de Soraya AMRANI-MEKKI,  
Jacques BOULARD,  
et Muriel CADIOU

## PROGRAMME

**LES ATELIERS SE DÉROULERONT EN PHYGITAL :  
EN PRÉSENTIEL DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES ET EN WEBINAIRE.**

### 9H00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- Soraya AMRANI-MEKKI, professeure à l'école de droit de Sciences Po Paris ;
- Jacques BOULARD, premier Président de la cour d'appel de Paris ;
- Olivier SAUMON, président de l'association Droit & Procédure.

### 9H15 : PANORAMA DE JURISPRUDENCE DE LA DEUXIÈME CHAMBRE CIVILE DE LA COUR DE CASSATION

- Agnès MARTINEL, présidente de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation ;
- Dominique DURIN-KARSENTY, doyenne de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation ;
- Claire BOHNERT, conseillère référendaire à la deuxième chambre civile de la Cour de cassation.

### 10H30 : DISCUSSION

### 11H00 : PAUSE

### 11H15 : LE DÉCRET MAGICOBUS 1

- Régime des fins de non recevoir ;
- Computation du délai de péremption.

#### INTERVENANTS :

- Corinne BLÉRY, professeure à l'université de Valenciennes ;
- Gilles CASSOU DE SAINT-MATHURIN, vice-président au tribunal judiciaire de Bobigny ;
- Marguerite AYNES, avocate, cabinet Grandjean, administratrice de l'association Droit & Procédure.

### 12H30 : DISCUSSION

### 13H00 : DÉJEUNER LIBRE

### 14H30 : RÉFORME DE LA PROCÉDURE D'APPEL : MODE D'EMPLOI

- Les évolutions de la déclaration d'appel et des conclusions : mentions et sanctions ;
- Les nouveaux délais applicables à la procédure d'appel : possible allongement, force majeure ;
- Les pouvoirs du conseiller de la mise en état et du président de chambre ;
- Contractualisation de procédure d'appel : future ARA et césure.

#### INTERVENANTS :

- Soraya AMRANI-MEKKI, professeure à l'école de droit de Sciences Po Paris ;
- Daniel BARLOW, président de chambre à la cour d'appel de Paris, référent de la cour pour la procédure civile ;
- Valérie GEORGET, conseillère à la cour d'appel de Paris, référente de la cour pour la procédure civile ;
- Maurice BENCIMON, ancien co-responsable du bureau d'aide à la procédure et à la communication électronique au barreau de Paris (BAPA), administrateur de l'association Droit & Procédure ;
- Stéphane FERTIER, avocat, JRF Avocats, membre de l'association Droit & Procédure.

### 17H00 : DISCUSSION

### 17H30 : FIN

#### PRÉSENTIEL

TARIF : 200 € TTC

Tarif préférentiel pour les membres de Droit & Procédure : 100 € TTC  
Gratuit pour les magistrats, greffiers, étudiants, professeurs de droit

#### DISTANCIEL

TARIF : 240 € TTC

Tarif préférentiel pour les membres de Droit & Procédure : 120 € TTC  
Gratuit pour les magistrats, greffiers, étudiants

Informations et inscriptions sur [www.droitetprocedure.com](http://www.droitetprocedure.com),  
au 01 34 74 38 95 ou par courriel à [jeande.veronique@orange.fr](mailto:jeande.veronique@orange.fr)



PARTENAIRES DE L'ÉVÉNEMENT



SciencesPo



Gazette du Palais

une marque de  
Lextenso

## Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense  
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck  
et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2024

· Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuilletable numérique : 254,23 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuilletable numérique : 249 €

Internet : [gazette-du-palais.fr](http://gazette-du-palais.fr)

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplirprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,

sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

## Actualité

- GPL464o5 ■ Statut de l'élève avocat : la commission Formation professionnelle du CNB espère boucler son rapport pour fin 2024 3
- GPL464o3 ■ À l'Université, l'intelligence collective plus forte que l'intelligence artificielle 4
- GPL464t9 ■ À Lyon, premières mesures pour faciliter la compréhension de la justice 6
- GPL464l2 ■ Dénis de justice : l'émergence d'un contentieux sériel 7
- GPL464n3 ■ Affaire Bastia-Poretta : « j'ai fait ce qu'un bâtonnier devait faire »  
entretien avec Monika MAHI-MA-SOMGA 9
- GPL464u6 ■ Le droit de voter mais pas celui de défendre ses libertés  
libres propos par Diégo POLLET sous L. n° 2024-317, 8 avr. 2024 10

## Technique

- GPL464p3 ■ L'incidence des procédures collectives sur les instances en cours  
étude par Mélina BUQUANT 12

## Doctrine

- GPL463y0 ■ Loi Abitbol renforçant la protection des mineurs et l'honorabilité dans le sport : un (petit) pas en attendant le grand saut ?  
étude par Ludivine RICHEFEU 16

## Jurisprudence

- GPL464o0 ■ Revirement de jurisprudence : admission  
d'une indemnisation par l'ONIAM en complément de la réparation  
par un professionnel fautif de la perte de chances d'éviter  
le dommage corporel  
note par Laura VITALE sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 24 avr. 2024 20
- GPL464k6 ■ Corruption privée et temporalité, un pacte a été payé  
note par Théo ROUSSEAU sous Cass. crim., 7 mai 2024 23
- GPL464d1 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 26
- GPL464i7 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 32
- GPL463r8 ■ Chronique de jurisprudence de droit et de déontologie  
de la profession d'avocat  
sous la direction de Jean VILLACÈQUE  
avec la collaboration d'Alain ANDORNO, Jean-Luc GAINETON, Daniel LANDRY et  
Bertrand DE BELVAL <https://lext.so/GPL463r8> 35



## Gazette Spécialisée

### DROIT DES SOCIÉTÉS

Sous la responsabilité scientifique de  
Dorothee GALLOIS-COCHET et Maud LAROCHE

35